

Autorisation familiale

Association Sportive Collège ASA PAULINI Anse

Je soussigné(e) , mère, père ou responsable légal

(barrez s'il vous plait la ou les mentions inutiles)

Adresse:

.....

(n'oubliez pas s'il vous plait, la ville de résidence)

Téléphone(s)

.....

sur le(s)quel(s) nous pouvons vous joindre au moment des entraînements ou des compétitions

lundi soir, mardi midi, mercredi après-midi, vendredi midi

Autorise ma fille, mon fils

(barrez s'il vous plait la mention inutile)

né(e) le

.....

en classe de

.....

à faire partie de l'association sportive du collège ASA PAULINI d'Anse et à participer aux entraînements et aux rencontres dans le cadre de l'UNSS et à utiliser les transports prévus à cet effet (cars UNSS).

Activité(s) choisie(s)

.....

Si plusieurs activités sont choisies, placez les s'il vous plait dans l'ordre de préférence

Les trajets du domicile au lieu d'entraînement ou au lieu de rendez-vous du départ (et de retour) du car UNSS sont sous la responsabilité des parents ou responsables légaux. En cas d'absence à un entraînement ou à une compétition, je m'engage à prévenir par écrit le professeur responsable.

J'accepte que les responsables de l'association sportive ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Fait à

.....

le

...../20.....

Signature de l'adulte responsable

.....

Autorisation à rendre accompagnée d'UN CHEQUE DE 30 EUROS par enfant (20 euros pour le deuxième enfant inscrit) à l'ordre de l'Association Sportive ASA PAULINI Anse

Assurance facultative

☐ Je ne souhaite pas souscrire à une assurance supplémentaire facultative

Une garantie corporelle individuelle accident est intégrée dans le contrat assurance MAIF de notre association sportive. La licence acquise intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base.

La loi nous impose de vous informer qu'il est possible de renforcer la protection des licenciés avec une garantie complémentaire. Vous êtes invité à vous rapprocher de votre assurance individuelle qui pourra vous proposer des garanties adaptées à votre situation personnelle.

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+ par le biais de notre association sportive (assurance complémentaire de la MAIF), qui se substituera à la garantie de base de la licence.

☐ Je confirme avoir été informé de la possibilité de prendre une assurance complémentaire

Case à cacher de façon obligatoire

Je souhaite obtenir la notice d'informations de cette assurance I. A. Sport+ OUI NON

Réponses obligatoires

☐ Je souhaite souscrire cette garantie I. A. Sport+, la cotisation s'élève à 18,24€ pour l'année scolaire 2026-2027

☐ Je ne souhaite pas souscrire à cette garantie I. A. Sport+

Tournez la feuille, s'il vous plait, droit à l'image, le CONTRAT DE CONDUITE et le soutien à notre AS à remplir au verso ==>

Droit à l'image

Je soussigné(e) , mère, père ou responsable légal

(barrez s'il vous plaît la ou les mentions inutiles)

de l'élève

en classe de Etablissement

Autorise les animateurs AS, enseignants EPS, les organisateurs et dirigeants de l'UNSS à prendre des photos où pourraient figurer mon enfant dans le cadre des entraînements et des rencontres de l'UNSS
(en cas de refus d'autorisation, barrez s'il vous plaît l'autorisation ci dessus)

Autorise la diffusion de ces photos auprès des Partenaires de l'UNSS (3): presse locale, site internet UNSS, publications de l'UNSS.

(en cas de refus d'autorisation, barrez s'il vous plaît l'autorisation ci dessus)

En cas de refus d'un des responsables légaux, l'élève devra se signaler au photographe, et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés.

CONTRAT DE CONDUITE adapté au cadre de l'association sportive et de l'UNSS

Le nombre important d'élèves inscrits à l'association sportive du collège ASA PAULINI nécessite la prise de quelques précautions pour garantir un fonctionnement efficace et assurant la sécurité de tous.

L'adhésion des élèves étant volontaire, chacun doit s'engager à une participation assidue et exemplaire. En cas d'absence, une explication justificative écrite des parents sera demandée.

L'association sportive a pour but la formation physique et sportive, mais aussi le développement de la citoyenneté. Ainsi sera-t-il exigé de chaque élève:

- une attitude respectueuse (des consignes, du matériel et des personnes) pendant chaque entraînement, déplacement, rencontre et compétition.
- une assiduité aux entraînements.
- une présence aux compétitions si votre enfant est convoqué.
- un comportement irréprochable lors des entraînements et des compétitions que ce soit dans les gymnases, les transports ou sur les trajets.
- un comportement général correct au sein même du collège.

Dans le cas contraire, afin de préserver la qualité des entraînements, le respect de l'éthique sportive ainsi que l'intégrité des autres membres du groupe, l'élève recevra un premier avertissement, et pourra être définitivement exclu de l'activité de l'AS voire même de l'association sportive en cas de récidive et/ou de manquement grave. Les parents en seront avertis par l'ENT.

Grâce à votre soutien l'année dernière, l'association sportive a reçu régulièrement du matériel de sport



Flashez pour soutenir
l'AS ASA PAULINI

Merci beaucoup

Monsieur le Principal du collège et l'équipe des professeurs E.P.S. du collège.

NOM

Prénom de l'élève

A rendre signé, accompagné de la mention "lu et approuvé".

Les parents ou responsables légaux

L'élève

.....

.....

1 feuille, s'il vous plaît, il y a l'AUTORISATION FAMILIALE et informations assurance à remplir au recto ==>